



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
6 août 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième session ordinaire de 2015**

31 août-4 septembre 2015, New York

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**Bureau des Nations Unies pour les services  
d'appui aux projets**

**Projet de budget du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets pour l'exercice  
biennal 2016-2017**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions  
administratives et budgétaires**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le projet de budget du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour l'exercice biennal 2016-2017 (DP/OPS/2015/5). Au cours de l'examen du projet de budget, le Comité s'est entretenu avec le Directeur exécutif adjoint de l'UNOPS qui lui a donné des informations complémentaires et des éclaircissements.

**Ressources financières**

2. Le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2016-2017 est présenté selon l'approche harmonisée adoptée par le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF conformément aux décisions 2010/32, 2011/10, 2012/27 et 2013/9, par lesquelles le Conseil d'administration a approuvé les approches harmonisées en matière de classement des coûts et de budget axé sur des résultats précis. Du fait de son modèle d'autofinancement, l'UNOPS considère que le cycle biennal de planification est le plus approprié, les résultats et le cadre budgétaire de l'exercice 2016-2017 étant directement harmonisés avec sa structure mondiale. Des informations détaillées sur les sept groupes fonctionnels, dont un tableau sur les indicateurs de résultats, les données de référence, les objectifs et les ressources correspondants pour l'exercice, figurent dans le rapport de l'UNOPS (DP/OPS/2015/5, part. III, section B, par. 67 à 100).

3. L'UNOPS estime que les ressources disponibles pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèveront à 221,5 millions de dollars, dont une réserve opérationnelle de 82,9 millions de dollars et un projet de budget de 138,7 millions de dollars (dont 125,6 millions de dollars destinés à la gestion et 13,1 millions de dollars au titre des



dépenses imprévues), sachant que pour l'exercice 2014-2015, les prévisions s'établissaient à 201,1 millions de dollars, dont 62,9 millions de dollars pour la réserve opérationnelle et 139,2 millions pour le projet de budget (131,2 millions de dollars au titre de la gestion et 8 millions de dollars au titre des dépenses imprévues). L'UNOPS mise sur une croissance zéro des recettes nettes. La réserve opérationnelle devrait s'établir au-dessus du minimum requis à la fin de l'exercice (voir aussi *ibid.*, par. 34 et 35, tableau 3).

4. Le tableau 4 du rapport indique que pour l'exercice 2016-2017, les prévisions budgétaires s'élèvent à 125,6 millions de dollars par catégorie de dépenses contre 116,4 millions de dollars pour l'exercice 2014-2015. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que l'augmentation prévue, de l'ordre de 3 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017, est liée au nouveau système de gestion intégrée des coûts complémentaires induits par sa mise en œuvre, à la formation additionnelle, à la résolution des problèmes potentiels, et, le cas échéant, à l'ajout de fonctionnalités pour les voyages liés à la formation, à l'emploi de consultants et aux coûts d'exploitation. En ce qui concerne les prévisions d'accroissement des dépenses pour l'exercice 2016-2017, pour un montant de 6,2 millions de dollars, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions, a été informé que celles-ci étaient essentiellement attribuées à l'inflation et calculées sur la base des taux d'inflation citées dans *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international.

5. En ce qui concerne les ressources affectées à la gestion, l'UNOPS prévoit une diminution réelle de 9% par rapport à l'exercice 2014-2015. Le rapport indique également que cette prévision de réduction tient à une facturation plus exacte des coûts directs à un ensemble de mécanismes opérationnels, à savoir les partenaires de projets, ce qui a réduit les coûts indirects à imputer (*ibid.*, par. 23, 29 et 104). S'agissant des fonds destinés aux dépenses imprévues, l'UNOPS prévoit que l'objectif de 8 millions de dollars, qui avait été atteint pendant l'exercice 2014-2015, sera augmenté de 64% au cours de l'exercice 2016-2017, du fait de son approche de la gestion des risques, dans laquelle des fonds sont mis de côté pour couvrir des dépenses liées à des événements et des circonstances imprévues (*ibid.*, par. 30, 102 et 105). **Le Comité consultatif se félicite de la poursuite des efforts déployés par l'UNOPS pour diminuer le montant des ressources allouées à la gestion.**

6. Du fait de l'accroissement des recettes et de la diminution des dépenses de gestion, l'UNOPS s'attend à clôturer l'exercice biennal 2014-2015 avec un excédent de 14,2 millions de dollars (selon les normes IPSAS), tandis que les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service devraient probablement se solder par des pertes actuarielles, ce qui devrait aboutir à des recettes nettes en équilibre. En conséquence, l'UNOPS s'attend à ce que le montant de la réserve opérationnelle demeure inchangé au cours de l'exercice 2014-2015 et finisse au niveau qui était le sien au solde d'ouverture, soit 82,8 millions de dollars (*ibid.*, par. 31).

7. On trouvera à la figure 2 concernant les prévisions budgétaires un état comparatif des recettes réalisées en 2012-2013 (132,8 millions de dollars), des recettes attendues en 2014-2015 (145 millions de dollars) et des prévisions pour 2016-2017 (138,7 millions de dollars). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu des informations récentes sur l'évolution annuelle des montants

des recettes nettes et brutes depuis l'exercice 2004-2005, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1  
**Recettes annuelles de l'UNOPS de l'exercice 2004-2005 à l'exercice 2016-2017<sup>1</sup>**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal</i>	<i>(a) Montant prévu dans le budget</i>	<i>(b) Montant brut des recettes (2004-2014 : chiffres réels, 2015 : prévisions),</i>	<i>(c) Montant net des recettes (chiffres réels)</i>
2004-2005	88,0	118,7	102,2
2006-2007	108,7	125,90	109,1
2008-2009	133,3	158,6	135,2
2010-2011	140,1	168,0	150,2
2012-2013	148,7	160,1	132,8
2014-2015	139,2	168,2	145,0
2016-2017	138,7		

8. Dans le même ordre d'idées, l'UNOPS, soucieux de renforcer sa collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat des Nations Unies pour mettre en place un programme de remboursement grâce auquel les prix des services offerts par l'UNOPS seraient réduits, à condition d'arrêter à l'avance les seuils de volume (*ibid.*, par. 33 et par. 14 ci-dessous). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que ce mémorandum d'accord restera en vigueur jusqu'en 2019 et sera applicable à d'autres entités des Nations Unies dont l'ONU, le PNUE et ONU-Habitat. Le Comité a également appris que les remboursements au titre du mémorandum d'accord seraient effectués annuellement et répartis entre les différentes entités concernées par le Contrôleur financier de l'ONU, l'UNOPS recouvrant, selon une échelle mobile, entre 12,5 pour cent et 36,5 pour cent des coûts indirects cumulés pour les projets d'une valeur supérieure à 16 millions de dollars. **Le Comité consultatif salue cette initiative.**

### **Personnel**

9. Le nombre total de postes prévus pour l'exercice biennal 2016-2017 demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent, soit 302 postes dont 138 postes pour les services d'appui aux projets, qui sont totalement ou partiellement comptés comme coûts directs des projets, et 164 postes financés au moyen du budget alloué à la gestion (voir *ibid.*, tableau 5 et note 24). À cet égard, le rapport note que conformément à la demande de l'Assemblée générale figurant dans l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2012 (A/RES/67/226), portant sur la nécessité de réduire davantage les coûts de gestion afin de diminuer le plus possible le taux de

<sup>1</sup> Le Comité consultatif a été informé, en référence au tableau 1 du précédent rapport du Comité (DP/OPS/2013/7), que les chiffres de l'exercice 2012-2013 ont été révisés par l'UNOPS, qui, en 2012, a modifié sa norme comptable, passant d'UNASAS à IPSAS. Les montants des recettes figurant dans le nouveau tableau révisé depuis 2012 ont été calculés sur la base de cette nouvelle norme.

recouvrement des dépenses nécessaires dans le cadre budgétaire existant, le coût des postes précédemment recouverts comme coûts indirects sont maintenant budgétisés comme coûts directs des projets, ce qui permet d'assurer un recouvrement exact des coûts.

10. En ce qui concerne les changements liés aux postes des échelons supérieurs (classe D-1 et plus), qui sont financés au moyen du budget alloué à la gestion, le Comité consultatif a été informé que l'UNOPS s'est soumis aux dispositions de la résolution 35/217 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1980, qui exige l'assentiment du Comité pour la création de postes extrabudgétaires de la classe D-1 et plus.

11. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité a reçu un état récapitulatif des changements opérés en ce qui concerne les postes aux échelons supérieurs entre les exercices 2014-2015 et 2016-2017:

Tableau 2  
**Évolution des postes aux échelons supérieurs entre les exercices 2014-2015 et 2016-2017**

<i>Grade</i>		<i>Fonction</i>	<i>Structure</i>	<i>Nature du changement</i>	<i>Raison du changement</i>	<i>Région</i>
<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>					
D1	Sans objet	Sous-directeur régional, Asie-Pacifique	Bureau du Directeur régional Asie-Pacifique	Suppression de poste	Poste supprimé lorsque les régions Asie-Pacifique et Europe-Moyen-Orient ont fusionné pour devenir la région Asie, Europe et Moyen-Orient.	Régions et services partenaires
D1	Sans objet	Directeur, Soudan du Sud	Centre des opérations au Soudan du Sud	Reclassement de D1 à P5	Poste reclassé de D1 à P5 lorsque le Soudan du Sud a été intégré au Hub opérationnel de l'Éthiopie.	Régions et services partenaires
D1	Sans objet	Directeur du Groupe de la gestion et des résultats institutionnels	Groupe de la gestion et des résultats institutionnels	Suppression de poste	Poste supprimé avec la suppression du Groupe de la gestion et des résultats institutionnels.	Siège

<i>Grade</i>		<i>Fonction</i>	<i>Structure</i>	<i>Nature du changement</i>	<i>Raison du changement</i>	<i>Région</i>
<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>					
D1	D2	Directeur du Groupe des services d'appui	Groupe des services d'appui	Reclassement de D1 à D2	Le poste a été reclassé à la suite d'une importante modification de son champ d'action.	Siège
D1	D2	Directeur du Groupe de la gestion viable des projets	Groupe de la gestion viable des projets	Reclassement de D1 à D2	Le poste a été reclassé à la suite d'une importante modification de son champ d'action, à la suite des efforts accrus déployés par l'UNOPS pour renforcer les pratiques en matière d'exécution dans ses domaines d'intervention.	Siège
Sans objet	D2	Directeur de la communication	Groupe de la communication	Création de poste	Poste créé afin d'améliorer la stratégie de communication de l'UNOPS afin de mieux le faire connaître dans la communauté du développement et parmi tous les acteurs concernés.	Siège
Sans objet	D1	Directeur de l'innovation et de l'amélioration des programmes	Innovation et amélioration des programmes	Création de poste	Poste créé pour diriger la mise en œuvre du programme d'innovation et d'amélioration des programmes de l'UNOPS.	Siège

<i>Grade</i>						
<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>	<i>Fonction</i>	<i>Structure</i>	<i>Nature du changement</i>	<i>Raison du changement</i>	<i>Région</i>
Sans objet	D1	Directeur du GPSO, Groupe fonctionnel de la paix et de la sécurité	GPSO, Groupe fonctionnel de la paix et de la sécurité	Reclassement de P5 à D1	Poste reclassé de P5 à D1 pour faire face au surcroît de responsabilités liées à l'action du groupe de la paix et de la sécurité, à l'appui au déminage et à d'autres partenaires des Nations Unies.	Régions et services partenaires
Sans objet	D1	Sous-directeur du Groupe des ressources humaines et du changement	Groupe des ressources humaines et du changement	Reclassement de P5 à D1	Poste reclassé de P5 à D1 à la faveur de la restructuration du Groupe des ressources humaines et du changement, qui a été élargi. Les responsabilités du Groupe ont été élargies pour inclure la gestion du changement et l'excellence, ainsi que les ressources humaines.	Siège
Sans objet	D1	Directeur et Représentant auprès de l'Union africaine, AFO, Éthiopie	Hub opérationnel de l'Éthiopie	Création de poste	Poste créé pour assurer la représentation à un niveau élevé de l'UNOPS auprès de l'Union africaine, dans le but de renforcer sa présence dans la région.	Régions et services partenaires

12. En ce qui concerne le recours aux contrats de vacataires (ICA), l'UNOPS indique que cette pratique apporte la souplesse nécessaire car elle permet de s'appuyer sur un modèle d'autofinancement et sur un petit nombre de postes fixes. À cet égard, le Comité consultatif a reçu un état concernant la répartition du personnel recruté contractuellement pour une durée de trois mois ou plus :

Tableau 3  
**Personnel de l'UNOPS recruté contractuellement pour une durée de trois mois ou plus au 1<sup>er</sup> juin 2015**

<i>Superviseur</i>	<i>Vacataires</i>	<i>Personnel</i>	
Personnel de l'UNOPS	4 248	841	5 089
Personnel des partenaires	2 632		2 632
<b>Total général</b>	<b>6 880</b>	<b>841</b>	<b>7 721</b>

13. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que plusieurs types de contrats de vacataires étaient établis: les engagements de durée déterminée (FTA) pour les fonctions impliquant de la représentation, une supervision et des délégations de pouvoir particulières, et les contrats internationaux et locaux de vacataires qui donnent lieu à certains avantages tels que le congé annuel, l'arrêt-maladie, le congé de maternité et de paternité, l'assurance médicale et la pension de retraite.

#### **Achats**

14. Le Comité consultatif note que l'UNOPS est la quatrième organisation dans le monde à se voir décerner le niveau « or » en matière d'achats responsables selon les normes de certification du Chartered Institute of Procurement and Supply<sup>2</sup> (ibid., par. 8). **Le Comité consultatif salue ce remarquable accomplissement.**

15. Le rapport indique également que l'UNOPS a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat des Nations Unies, dans lequel sont indiqués les domaines de coopération et précisées les prérogatives en matière d'achat lorsque ceux-ci sont effectués en partenariat. À cet égard, le Comité consultatif rappelle qu'en ce qui concerne les règles régissant les achats, l'UNOPS dispose d'un cadre réglementaire complet qui figure dans son Règlement financier et ses règles de gestion financière (Directive organisationnelle no 3). En outre, le Comité a été informé que le cadre réglementaire en vigueur à l'UNOPS demeure conforme aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux principes régissant les achats dans les autres entités des Nations Unies. **Le Comité consultatif ne doute pas que l'UNOPS continuera d'harmoniser ses principes et politiques en matière d'achats avec ceux du Secrétariat et des autres entités des Nations Unies.**

#### **Centres de service**

16. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que le Centre mondial de services partagés de l'UNOPS, établi à Bangkok, est devenu pleinement opérationnel depuis janvier 2015. Il est la pierre angulaire de la plateforme de prestations de l'UNOPS au niveau mondial et sa vocation est d'assurer, à

<sup>2</sup> Les distinctions octroyées par le Chartered Institute for Procurement and Supply (CIPS) certifient que la fonction d'achat est conforme aux politiques, procédures, processus et systèmes qu'imposent les normes du CIPS pour atteindre des niveaux élevés d'influence, de participation et de contrôle. Voir également le site du CIPS: <http://cips.org/en/CIPS-for-Business/supply-assurance/Sustainable-procurement-review/>

l'échelle mondiale, un appui à ses propres procédures opérationnelles et à celles de ses partenaires, comme cela est indiqué dans son plan stratégique 2014-2017.

17. Le Comité consultatif a demandé des précisions sur les études comparatives et critères relatifs aux opérations d'autres centres de service au sein du système des Nations Unies. L'UNOPS a informé le Comité que le Centre de Bangkok propose des services transactionnels pour l'administration de contrats pour le personnel vacataire en réponse aux besoins de l'UNOPS et de ses partenaires et que ces services sont sans précédent dans le système des Nations Unies. L'UNOPS n'est donc pas en mesure d'établir un comparatif entre les services qu'il propose et ceux d'autres centres de services partagés.

18. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu un état sur les services fournis par le Centre et sur les prévisions de coûts unitaires en 2015 :

Tableau 4

**Services fournis par le Centre de l'UNOPS de Bangkok et prévisions de coûts unitaires pour 2015**

<i>Nature du service</i>	<i>Prévisions de coûts unitaires pour 2015</i>
Services de gestion des contrats (personnel vacataire)	4,7 dollars par vacataire/mois
Services des états de paie (personnel vacataire)	6,3 dollars par vacataire/mois
Services des opérations financières (essentiellement les approbations concernant les vendeurs vacataires)	11,2 dollars par vendeur

**Audit externe**

19. Le Comité consultatif note que le Conseil d'administration a formulé une opinion non assortie de commentaire sur les états financiers de l'UNOPS de l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2013 (voir A/69/5Add.11) et a été informé que le rapport externe pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2014 était en cours de finalisation. À titre de comparaison, pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2007, le Comité consultatif note que le Conseil d'administration avait alors formulé une opinion assortie de trois observations (A/63/5/Add.10). **Le Comité consultatif salue la direction et le personnel de l'UNOPS pour la réussite du redressement financier et opérationnel effectué ces dernières années.**

20. **Le Comité consultatif recommande d'approuver le projet de budget de l'exercice 2016-2017 d'un montant de 138,7 millions de dollars, dont 125,6 millions de dollars au titre des ressources allouées à la gestion et 13,1 millions de dollars au titre des dépenses imprévues.**